

## **Covid-19 et livreurs à domicile : FO alerte la ministre du Travail**

Alors que la majorité de la population est confinée depuis plusieurs semaines, dans les secteurs considérés comme essentiels, de nombreuses personnes continuent leur activité, sans avoir forcément les protections nécessaires pour garantir leur sécurité. C'est notamment le cas des livreurs des plateformes numériques de type UberEats ou Deliveroo.

Force Ouvrière a adressé une lettre à la Ministre du Travail au sujet de la situation de ces travailleurs. En effet, mal protégés du fait de leur statut de pseudo-indépendants, la pandémie accroît encore leur précarité. Pour eux : pas de chômage partiel, des démarches souvent jugées trop complexes pour bénéficier de l'indemnisation du congé pour garde d'enfants ou du fond de solidarité... Ils n'ont quasiment aucune possibilité de rester confinés sous peine de ne plus percevoir de rémunération.

Ils sont ainsi contraints à continuer leur travail en s'exposant au risque de contamination, sans que les plateformes aient une obligation de résultat en matière de santé et de sécurité. Chacune est libre de décider des moyens déployés... Si toutes semblent déployer la livraison sans contact préconisée par le gouvernement, elles ne vont pas beaucoup plus loin en termes de prévention.

La distribution directe des éléments de première nécessité pour se prémunir du virus (gel hydroalcoolique, masques, gants) reste marginale. Certaines plateformes optent pour un remboursement sous forme de forfait ; laissant la responsabilité de l'achat à chaque individu qui se trouve confronté à la pénurie de ces équipements...

C'est pourquoi, il est urgent de prendre des mesures pour ces travailleurs en les indemnisant en cas de confinement et en garantissant leur sécurité lorsqu'ils poursuivent leur activité. C'est tout l'objet des revendications portées par Force Ouvrière à la Ministre du travail.

Sans leur application rapide, les travailleurs des plateformes pourraient légitimement se considérer comme des laissés-pour-compte de la lutte contre le coronavirus.

Contact :

**Béatrice CLICQ**  
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Égalité et du Développement durable**

✉ [bclicq@force-ouvriere.fr](mailto:bclicq@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.85.53

Paris, le 15 avril 2020